

ACTEUR PREVENTION SECOURS – AIDE ET SOIN A DOMICILE (APS-ASD)

INFORMATIONS GENERALES

Public : Toutes personnes travaillant à domicile.

Pré requis : savoir lire et écrire.

Niveau à la sortie : Non prévue. Il s'agit d'une certification.

Objectifs :

- Etre acteur de la prévention sur son lieu de travail,
- Savoir identifier les situations dangereuses liées à son activité,
- Mettre en place des méthodes de travail,
- Savoir porter secours à une personne victime d'un accident.

Durée de la formation : 21 heures (2 journées + 1)

Lieu : 04 Boulevard Michel Debré, 97430 Le Tampon/ 5 Rue André Lardy, 97438 Sainte Marie. Possibilité de réaliser la formation sur le lieu de travail si toutes les conditions matérielles sont réunies.

Nombres de places : 5 (minimum), 10 (maximum)

Modalités d'évaluation : évaluation formative et évaluation de certification.

Contact : Indina NICE : 0692 61 86 81.

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Contenu :

➤ **Prévention : 11 heures**

- Situer son rôle d'acteur de la prévention sur son lieu de travail,
- Identifier les situations dangereuses liées à ses activités, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec la personne aidée ou l'entourage familial et professionnel,
- Repérer les situations à risque liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain,
- Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse,
- Informer la personne aidée ou l'entourage familial des situations dangereuses identifiées et proposer une solution simple pour une approche partagée.
- Alerter la hiérarchie,
- Mettre en place des méthodes travail sécurisantes pour la personne aidée et l'intervenant visant une efficacité maximum de l'intervention.

➤ **Secourir : 10 heures**

- Le cadre juridique de l'intervention
- Protéger
- Examiner
- Alerter ou faire alerter.
- Secourir.

Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques, jeux de rôle et mises en situation, travail de groupe.

A l'issue de la formation si le participant a validé toutes les compétences, il recevra un certificat APS-ASD.